

SAINT-PRIEST-EN-JAREZ ANIMAUX

Pour limiter leur prolifération 44 chats errants ont été stérilisés

Une quarantaine de chats a adopté le statut de « chat libre » et d'autres ont retrouvé la douceur de vivre d'un foyer. Explications et témoignages autour de belles histoires.

En début d'année, afin de limiter la prolifération des chats errants de la commune, la mairie a signé une convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour mener une campagne de capture suivie de stérilisation ou castration et identification de la gent féline laissée à la rue.

C'est l'association la Compagnie des chats et plus particulièrement Jacques et Micheline Favier qui ont assuré le bon déroulement de l'opération et réalisé un énorme travail : capture, conduite chez le vétérinaire, soins et retour sur son territoire pour chaque félidé représentant au total vingt mâles et vingt-quatre femelles.

Un couple de chats non stérilisés peut engendrer une descendance de 20 000 individus en quatre ans

Le coût des interventions vétérinaires a été entièrement réglé par la Fondation 30 millions d'amis. Une belle initiative pour le village car un couple de chats non stérilisés peut engendrer une descendance de 20 000 individus en quatre ans, selon l'adjoint Roger Brunet en charge de cette campagne. Mais l'intervention ne s'arrête pas là et a donné lieu à de belles histoires.

Comme celle de Bleuette et ses trois chatons. Cette jolie



■ Roger Brunet (adjoint), Micheline et Jacques Favier et Antoine Di Paolo ont suivi avec attention cette campagne. Photo Christina SABATIER

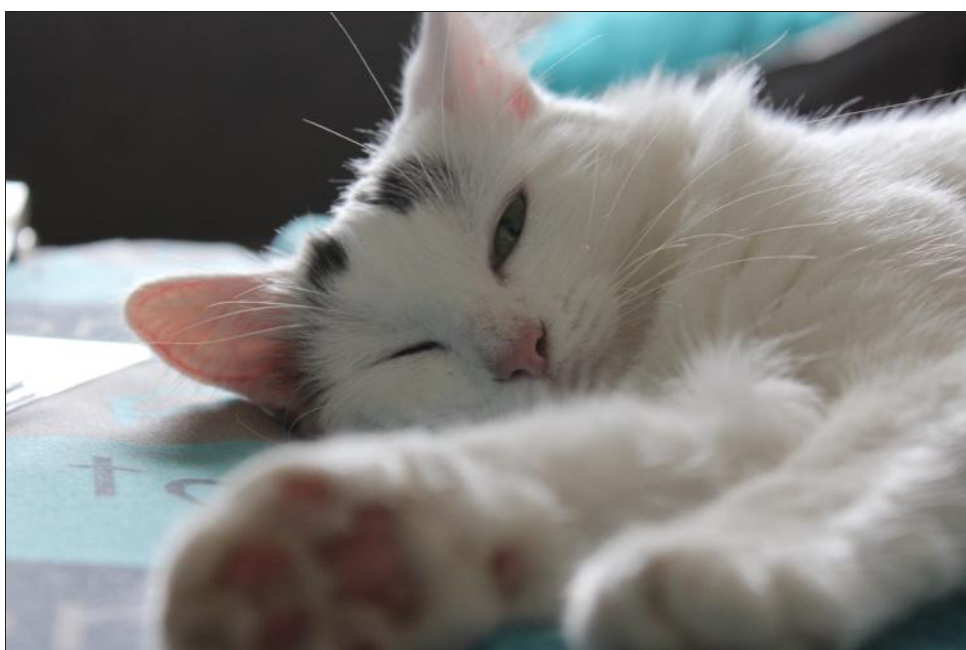
minette à poils longs a commencé sa vie bien tristement en errant dans la rue. Elle a dû faire face à la faim et au froid. Un accident l'a privée de l'usage de sa patte arrière. Elle a été recueillie dans le quartier de la Terrasse. Mais elle n'était pas seule puisque trois petits chatons l'accompagnaient. Elle a été soignée, stérilisée et le comble du bonheur, elle a trouvé une famille adoptante et ses trois petits aussi. Cette année, ils sont tous bien au chaud et passeront les fêtes de Noël, repus en ronronnant de bonheur.

Autre jolie histoire, celle de la famille Bayard qui a donné une seconde chance à un chaton abandonné. « Début janvier 2015, nous venions

de perdre Vanille, notre petite boule de poils adorée qu'une maladie rénale avait emportée malgré deux semaines de perfusion intensive en clinique vétérinaire. La Compagnie des chats, dans le même temps, venait de signer une convention de partenariat avec la mairie de Saint-Priest-en-Jarez pour la stérilisation des chats errants

de la commune ». Fin janvier, l'association avait recueilli, dans le quartier de Ratarieux, une petite femelle de trois mois. « Après un contact téléphonique avec les bénévoles de l'association, nous convenons de l'adopter, avant même de la découvrir : peu nous importait son état de santé, sa couleur... Il fallait lui offrir une seconde

chance et remonter le moral des troupes à la maison : un contrat tacite que Lolita a parfaitement compris ! » Après quelques jours d'exploration de toutes les cachettes que réservait sa nouvelle maison, les craintes de Lolita ont disparu et sa confiance s'est installée. « A notre grand soulagement, elle nous avait adoptés ! »



■ Lolita peut maintenant dormir sereinement. Elle ronronne même ! Photo Christina SABATIER

Société de distribution du journal

La Tribune LE PROGRÈS

RECHERCHE Distributeur de journaux secteur Saint-Heand

Statut travailleur indépendant VCP
Travail d'appoint matinal, véhicule indispensable.

Contactez-nous au 07 81 18 18 78